

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

..... Ensemble pour la prévention



Chambray-lès-Tours, le 16 février 2024,

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) constitue un véritable levier de prévention par le repérage des risques et les actions envisagées.

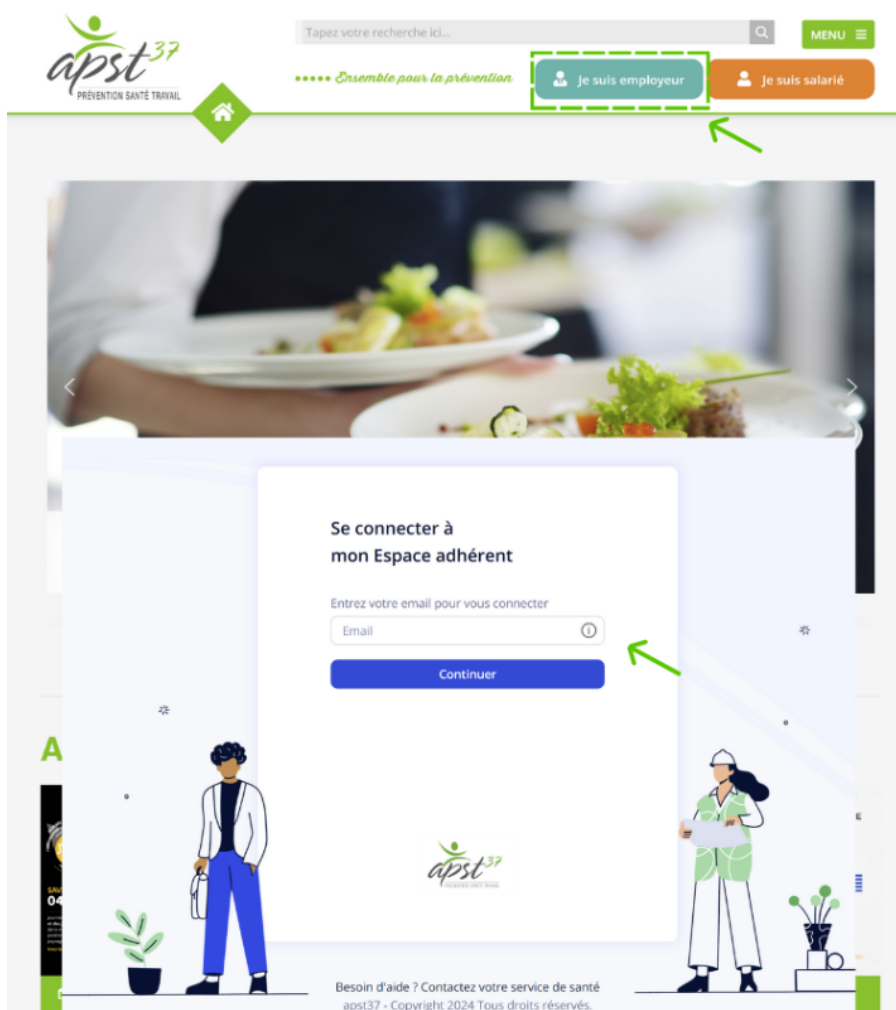
Nous souhaitons attirer votre attention sur l'une des **récentes évolutions** législatives liées à ce document :

- Conformément à l'[Article L4121-3-1 du Code du travail](#), le **DUERP doit être transmis au Service de Prévention et de Santé au Travail** auquel vous adhérez et cela à chaque mise à jour.

Cette démarche vise à faire du DUERP un indicateur clé pour suivre la politique de santé au travail.

POUR NOUS TRANSMETTRE VOTRE DUERP, RIEN DE PLUS SIMPLE :

1. Connectez-vous à votre [espace adhérent PADOA](#), via notre site www.apst37.fr



2. Accédez à "mes documents"

Mon effectif

Gérez votre effectif, ajoutez et éditez la liste de vos salariés

Salariés + SI + SIR + SIA
09 08 00 01

3 adresses emails sont manquantes

Vos salariés ne pourront pas recevoir leurs convocations et n'auront pas accès à leurs espaces de prévention

Mettre à jour

Mes convocations et visites

Retrouvez toutes les informations sur les convocations et visites

Créneaux réservés disponibles **00**

Visites à venir **00** Visites réalisées cette année **00**

Action collective : 1
Des attestations sont disponibles

Voir le détail

Paiement et facturation

Retrouvez ici tous vos paiements et factures.



Gérer votre déclaration annuelle en quelques clics

Suivez le parcours guidé pour faire votre déclaration annuelle

Commencer

Les situations de travail

Aidez-nous à mieux connaître les situations de travail dans votre entreprise

02

Mes informations entreprise

Aidez-nous à mieux connaître les situations de travail dans votre entreprise

Statistiques

Retrouvez toutes les statistiques sur l'effectif et le suivi de votre entreprise

Mon entreprise

Retrouvez les informations de votre entreprise ainsi que la gestion de vos utilisateurs

Mes documents

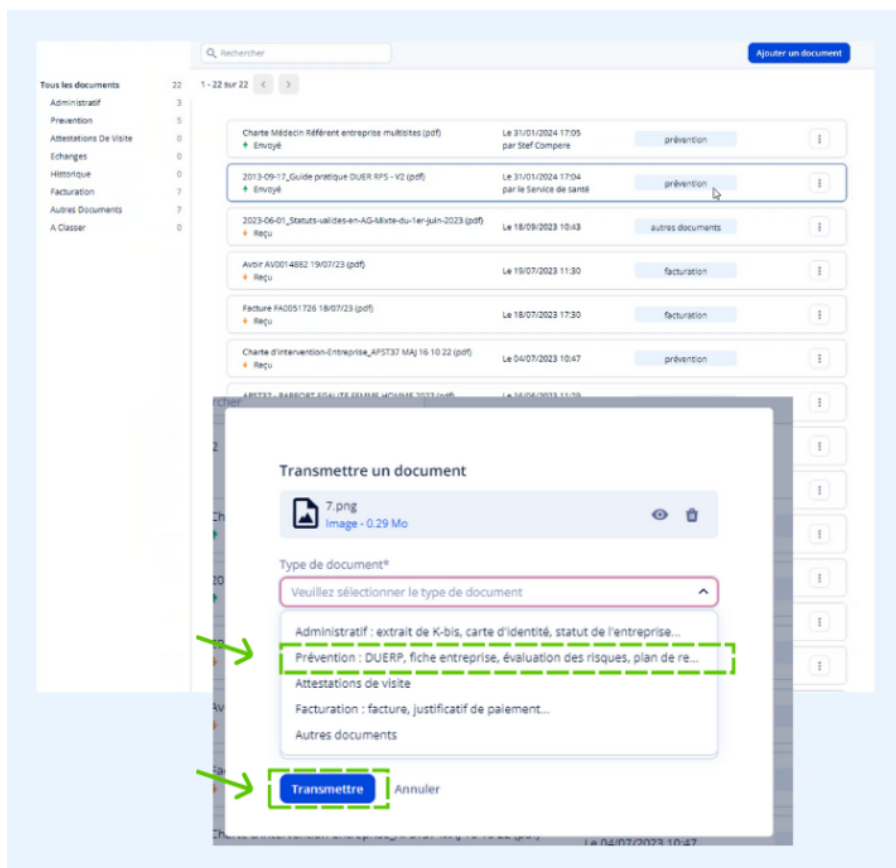
Retrouvez tous les documents partagés avec votre service de santé

22

3. Cliquez sur "ajouter un document", puis chargez votre document

The screenshot shows the 'Mes documents' section with a list of documents. A green dashed box highlights the 'Ajouter un document' button in the top right corner. Below the list, a modal titled 'Transmettre un document' is open, showing instructions and a file upload area. A green dashed box highlights the upload area with the text 'Ajouter un document depuis vos fichiers'. A green arrow points to the 'Transmettre' button at the bottom of the modal.

4. Sélectionnez "Prévention" comme type de document. Validez en cliquant sur "Transmettre"



J'accède à mon espace Adhérent

BON À SAVOIR : Si vous n'avez pas encore effectué votre déclaration annuelle d'effectifs, vous avez la possibilité de nous transmettre votre DUERP à l'**étape 7 de votre déclaration**.

Notre service se tient à votre disposition pour tout complément d'information au **02 47 37 66 76 - choix 4 Service Prévention**.

Nous vous prions d'agréer, Chère Adhérente, Cher Adhérent, l'expression de nos salutations distinguées.



APST37
2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 Chambray-Lès-Tours



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)